L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN 25 AOUT 1889. 62me Année

Dufour & Bonnet.
Propriétaires-Éditeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 25 AOUT 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

L'Abeille du 1er Septembre.

Nous publierons Dimanche, 1er septembre, une Revue complète des opérations financières et commerciales de l'exercice 1888-89 à la Nouvelle-Orléans. Cette Revue renfermera tous les renseignements désirables sur les progrès de l'industrie, l'état des récoltes, le cours des valeurs publiques, etc.

Notre numéro du 1er septembre devant être tiré à un nombre considérable d'exemplaires et expédié dans toutes les directions, les annonces qui y seront insérées auront une très grande circulation. Nous croyons devoir appeler sur ce fait l'attention du commerce et des parties intéressées en général.

VENTES DE DEMAIN LUNDI.

Par Baumgarden et Friedrichs.—Aux Nos 147 et 149 rue Champs-Elysées, installations complètes d'une manufacture et distillerie, alambique, chaudières, cuves et accessoires, 5 mulets, 8 wagons à ressorts et 8 jeux de harnais. Aussi un grand assortiment de vins, liqueurs, cordiaux, sirops, damejeannes, cruches, robinets, meubles de bureau, coffre-fort, balances à plateforme, etc.

L'Association nationale des planteurs du Sud, et les toiles d'emballage de coton.

L'approche du recensement décennal de l'Union américaine éveille toutes les attentions et dirige toutes les curiosités vers la grande question de l'accroissement de ses populations et, surtout, de ses richesses. Les assesseurs—principalement, ceux du Sud, aux travaux desquels nous nous intéressons d'une façon toute spéciale—ont presque achevé leur besogne. Les statisticiens de Washington ont commencé la leur. Il faut nous attendre à une œuvre grandiose, digne de celle qui a paru il y a dix ans, et fait alors une si grande sensation, tant à cause du vaste ensemble des faits économiques qu'elle embrassait, que de la multitude et de l'exactitude minutieuse des détails qui y fourmillaient.

Sans être encore bien au fait des chiffres que s'apprêtent à nous donner les intelligents et savants employés du Bureau des statistiques—ils n'en sont encore, à l'heure qu'il est, qu'à des calculs approximatifs—on peut affirmer, d'avance, que le Sud prendra, dans cet ouvrage, une place d'honneur, et que ses assessements, qui n'étaient, en 1880, que de $2,164,792,795—soit une valeur de $148 par tête—s'élèvent, dès maintenant, à $3,770,271,000, c'est-à-dire une valeur de $193 par tête, avec un accroissement de $1,605,478,205—soit de 75 pour cent.

Dans cette période de 10 années, celle de 1888 compte, à elle seule, pour une plus-value de $232,000,000—ce qui prouve qu'au bout de ces neuf ans de progrès, le mouvement, au lieu de se ralentir, ne fait que s'activer de plus en plus, et l'on aurait tort d'attribuer cette progression à la hausse des taxes; il est, au contraire, démontré que celles-ci ont été réduites, pendant ce temps, de 25 à 75 pour cent.

D'où viennent maintenant toutes ces richesses, assessées, ou non? Il y a, dans les populations, une tendance presqu'irrésistible à en faire honneur aux progrès de l'industrie manufacturière. Il semble que l'agriculture ne doive y entrer pour rien. C'est une erreur, même pour les pays essentiellement industriels, tels que l'Angleterre, en Europe, et la Nouvelle-Angleterre, aux Etats-Unis—à plus forte raison pour le reste de l'Union et, spécialement, pour le Sud, qui tire ses premières ressources de la terre, et dont les principales fabriques ne s'occupent que de transformer les produits naturels du pays. C'est donc de ce côté que, dans un pays bien constitué, les populations devraient diriger toutes leurs attentions et porter leur influence protectrice, pour empêcher cette branche—la plus importante, de l'activité humaine—de péricliter; pour contrecarrer les entraves que pourraient lui opposer ses ennemis; pour écarter les pièges que voudraient lui tendre ses exploiteurs. Il y a des combinaisons financières, industrielles, des syndicats, des "trusts" comme on dit ici, qui s'entendent pour faire, à leur volonté, au gré de leurs caprices et de leurs intérêts la hausse et la baisse sur les marchés. Pourquoi n'y en aurait-il pas, pour défendre les producteurs contre les intermédiaires qui, comme des vampires, leur sucent le sang et la bourse? Il est incontestable qu'il existe des associations pour abuser des fermiers et dévorer le plus clair de leurs bénéfices; pourquoi n'y aurait-il pas de contre-association pour lutter contre ces détrousseurs de la production?

On reste absolument ahuri de l'absence d'une pareille Société, chargée de mettre des bornes aux excès de ces malandrins, surtout dans le Sud, où l'activité agricole est plus développée qu'ailleurs, et qui se prête, plus que toute autre région, aux entreprises de ces malfaiteurs patentés. Il ne sert de rien de dire que la loi les autorise et les protège; c'est pour cela même qu'il faut réagir contre eux—Société contre Société, combinaison contre combinaison, "trust" contre "trust".

Nous ne voulons pas faire l'énumération de ces combinaisons malfaisantes; on les trouve partout où il y a quelque chose à exploiter. Encore moins leur ferons-nous le procès; il y a longtemps qu'elles sont condamnées par tous les honnêtes gens. Un seul exemple.

En ce moment, une grande Convention d'agriculteurs est réunie à Montgomery, Alabama; elle se compose de délégués de l'Alabama, du Tennessee, de la Floride, des deux Carolines, de la Virginie, de la Louisiane, du Texas, de l'Arkansas. On y discute de graves questions concernant l'avenir de la grande industrie du Sud. Pourquoi cette organisation ne se formerait-elle pas, d'une façon permanente, et ne créerait-on pas une association nationale des producteurs cotonniers qui se réunirait, chaque année, et agiterait toutes les problèmes de la solution desquels dépend la prospérité de notre agriculture?

Nous assistons, depuis un an ou deux, à un singulier spectacle, à une lutte [illegible] entre les producteurs de coton et les importateurs et fabricants de jute, qui veulent leur imposer, à des prix exorbitants, les toiles d'emballage dont les planteurs ont besoin. Il est tout naturel que les planteurs cherchent à se soustraire à ces exactions [illegible] [illegible] [illegible] mesure à laquelle se prête d'assez mauvaise grâce l'acheteur de Liverpool. Il s'est ligué, très volontiers, avec les importateurs et fabricants de jute—la plupart anglais comme lui. Il y a, en effet, dans la Grande-Bretagne de vastes districts manufacturiers qui ne vivent guère que de l'industrie de la jute. De là, la puissante coalition à laquelle ont de la peine à résister nos producteurs isolés; ces derniers seraient perdus sans l'union, qui, seule, peut les sauver. Le jour où toute la région cotonnière, de l'Arkansas à la Floride et de la Virginie au Texas, sera constituée en une forte organisation, étroitement liée, formant une vaste et profonde ligue de défense, et, au besoin, une solide colonne d'attaque, contre les ennemis de ses intérêts, son avenir, sa prospérité, seront à jamais assurés.

Mais la ligue est indispensable, et l'association devrait, dès aujourd'hui, être cimentée entre les Etats cotonniers. L'Alliance des fermiers est un grand pas dans la voie qui conduit à ce but; il n'y a plus qu'un faible effort nécessaire pour l'atteindre; que ne le fait-on?

Institut Commercial de St-Aloysius.—Cet institut, situé à l'angle des rues Chartres et Quartier, et que les Frères du Sacré Cœur dirigent, annonce avoir fixé au 2 septembre prochain la rentrée des classes. Comme le dit un avis que nous signalons à l'attention des familles, l'enseignement y est général, mais surtout commercial. Les Frères sont des hommes instruits, érudits; et les enfants qui leur sont confiés—pour peu qu'ils suivent les cours de l'Institut pendant plusieurs années—en reçoivent une éducation solide et chrétienne; l'Anglais, le Français, l'Espagnol et l'Allemand leur sont enseignés sans frais supplémentaires. L'Institut Commercial de St-Aloysius jouit d'une renommée légitime; et nous serons toujours heureux de le citer au nombre de ceux qui nous inspirent un sympathique intérêt.

F. Limongi & Son.—Cette maison bien connue annonce avoir en magasin un très grand assortiment de vins, de liqueurs et de conserves françaises. Elle reçoit comme on le sait, beaucoup de vins Californiens; et c'est dans l'intérêt de son commerce d'importation que M. Limongi père vient de quitter la ville pour visiter le grand Etat vinicole.

Institution Guillot.—Le 1er septembre prochain aura lieu la réouverture des classes à l'Institut Guillot, 316 rue Dauphine. Ce pensionnat est trop honorablement connu pour qu'il soit nécessaire de le recommander aux familles. Education et instruction y sont également soignées. Ce sera plaisir pour les élèves de Mme Guillot de reprendre leurs études, car elles la considèrent et l'aiment comme une mère.

Il n'y a pas d'infection scrofuleuse qui puisse résister au pouvoir purifiant de la Salsepareille d'Ayer. Vendue par tous les droguistes.

L'horreur du bruit.

—Ce bon Tranquille!

—C'est vrai qu'on ne s'était pas vus depuis...... cinq ans, six ans même, car la dernière fois que je t'ai rencontré, je n'étais pas marié...... Je le suis...... et père de deux garçons, par surcroît.... Viens donc nous demander à dîner, un de ces soirs. Je t'ai donné ma nouvelle adresse!...... Lundi prochain, veux-tu?.... Allons, lundi, c'est convenu.... Nous causerons mieux chez moi qu'ici, sur le trottoir. A lundi.

Et comme je m'étonnais qu'il me quittât aussi précipitamment, j'aperçus un joueur d'orgue qui, sous une porte cochère voisine, s'apprêtait à moudre les airs les moins variés de son répertoire.

Ce bon Tranquille! Il n'avait pas plus changé au moral qu'au physique! Détalait-il! Tel je l'avais connu, au quartier Latin, tel je le retrouvais à la fois dans son allure frileuse et furtive, son trot de souris effarée, et dans ce mouvement subit de retraite évidemment provoqué par l'apparition de l'orgue.

Si j'avais eu quelque peine à me rappeler son nom de famille: Gentien, en revanche, celui dont il le faisait précéder ne pouvait m'échapper, car il le portait non seulement sur le registre baptistaire, mais aussi sur son visage, en soi-même tout entier: Tranquille! Il suffisait que j'épelasse à hautes voix ces syllabes essentielles pour déterminer la caractéristique de cet ancien compagnon de jeunesse et d'étude: l'horreur, l'incroyable horreur du bruit, des persécutions les plus anodines auxquelles l'ouïe est exposée à Paris.

Cette obsession aiguë, je m'en souvenais, l'avait toujours éloigné des lieux de plaisir où nous dépensions ordinairement nos heures de liberté. On eût inutilement tenté de l'entraîner dans une brasserie, un concert, un café même, si ce n'est quelque rare établissement du quartier Saint-Sulpice où la paix lui était promise par l'absence du billard, de jacquet, de dominos et l'austère somnolence de vieux habitués, lecteurs de gazettes centenaires. Un seul théâtre, dans cet ordre d'exigences, accaparait ses distractions: la Comédie-Française sans musique, solennelle depuis le lever du rideau jusqu'au ton de bonne compagnie qui tempère les situations les plus dramatiques. Encore évitait-il d'assister aux représentations que révolutionne l'organe tonnant d'un acteur fameux et préférait-il aux stridentes tirades de la tragédie-classique, les émotions concentrées de la comédie moderne. Il raffolait de la pantomime, naturellement.

Mais c'est la difficulté de trouver un logement où son tympan fût protégé contre les avanies qui l'avait signalé à nos brocards. Tous les hôtels de la rive gauche, il les avaient successivement habités, déménageant tous les mois, chassé d'ici par un piano, de là par des voisins turbulents, d'ailleurs par les cris de la rue, le métier des locataires. Bien avant qu'on parlât d'une ligue antiforaine, il avait voué une haine implacable aux saltimbanques tolérés *intra muros*. Bref, on disait de lui: "C'est un type!" mais comme on ajoutait: "Un bon type," il se faisait d'autant plus volontiers passer cette manie qu'elle était dénuée de pose, d'originalité voulue, véritable état morbide d'un sens trop délicat.

Nos études terminées, séparés par la vie, on se perdait de vue, on ne se rencontrait plus qu'à longs intervalles. Mais j'avais gardé de ce singulier camarade un souvenir très vif et son invitation m'était vaguement agréable, car il est toujours curieux de revoir, dans son ménage, au milieu de sa femme et de ses enfants, l'ami de jeunesse, amené par des influences tendres et constantes, aux concessions que son intransigeance réprouvait naguère.

Tranquille avait-il capitulé? Je me le demandais précisément, le lundi suivant, en m'acheminant vers son domicile, sis non loin du Collège de France, dans une petite rue parallèle au boulevard Saint-Germain. J'y arrivais, lorsque je fus bousculé par un homme sandwich, le premier d'une ribambelle de faméliques vêtus de placards annonçant l'ouverture de l'*Olympe lyrique*, un nouveau concert, si j'ajoutais foi aux promesses de l'affiche, dix fois répétée.

Une femme, très décolletée, y chantait devant un orchestre dont on ne voyait que le chef, représenté par un bras brandissant l'archet. A droite, coiffés de casquettes de jockeys, habillés de rouge et culottés de pastic, de jeunes messieurs sonnaient du cor, tandis que, à gauche, des émules de Grille-d'Egout et de la Goulue exécutaient une figure de quadrille extravagante.

Les dix bonshommes s'engouffrèrent dans un grand café battant neuf, avec verrière et lanternes monumentales, et je fus rendu à la circulation lorsque le dernier loqueteux m'eût jeté aux yeux et dans la poitrine, le mirifique appel: CE SOIR! — OUVERTURE! — CE SOIR!!

—Bon! C'est là qu'ils remisent, pensai-je. Ces vieux chevaux vont ôter leur harnais.

Tranquille m'attendait.

—Ah! c'est toi..., Gentil d'être exact......Entre donc.

Il m'introduisit dans son cabinet de travail; une petite pièce à tapis épais, à tambours, à bourrelets, calfeutrée, capitonnée, ouatée comme un coffret, défendue à la fois contre les bruits du dehors et les bruits de l'intérieur, et tout cet [illegible] que la sécurité de celui-ci fût jamais troublée, même par les deux bambins que leur père poussa vers moi, après m'avoir présenté à sa femme, une petite personne effacée [illegible]

Je caressai les enfants.

—L'aîné est sourd-muet, me dit mon ami, en souriant, comme à l'énoncé d'un talent d'agrément.

[illegible]

claquer l'un contre l'autre le pouce et le médium d'un geste d'écolier:

—Allez jouer dans votre chambre, ordonna mon ami. *Vous me déchirez les oreilles.*

Nous ne nous retrouvâmes réunis qu'à table. Dîner intime; bonne et simple chère. Les porte-assiettes étaient remplacés par ces petits coussinets de feutre que certaines brasseries donnent pour soucoupes à leurs bocks, on buvait dans des gobelets de corne; enfin bouteilles et carafes avaient un fourreau d'osier. Je venais de remarquer aussi que la pendule ne sonnait pas les heures, quand mon ami, impatienté par le chantonnement d'une bouilloire sur le poêle, demanda s'il n'était pas possible qu'elle cessât "*son bruit d'enfer*".

Repas faisant, il m'apprit qu'on l'avait récemment nommé sous-chef au ministère où il tuait le temps. Ce n'était pas l'opulence, avec deux mioches surtout, mais une aisance suffisante, pourvu qu'on eût l'abri, le réel abri....

—Et, je l'ai.... ce réduit où je me suis installé il y a trois mois. Depuis assez longtemps j'errais, de banlieue en quartiers excentriques, cherchant un coin que ne me rendissent pas inhabitables les inconvénients du voisinage.

—Comme même en banlieue?

—Principalement en banlieue. Oh! on voit bien que tu n'y as jamais élu domicile. Les employés qui s'y réfugient sont singulièrement déçus, va! Je ne parle pas des odeurs de fabriques, des dépôts, des fumées d'usines.... qui vicient l'air .... ça m'est égal; mais le bruit, mon ami, le bruit!.... Ignores-tu que toutes les industries à qui Paris est fermé, vont s'établir en banlieue? Là triomphe la force motrice dans les manufactures, les raffineries, les fabriques; là sont travaillés le fer, le cuivre.... tous les métaux.... C'est un tremblement de terre continuel. Tu crois peut-être que rien n'est plus désagréable....: Détrompe-toi. Il y a pire: la scie des marbriers et des entrepreneurs de monuments funéraires.

La proximité des bois parisiens ne vaut guère mieux.... à cause des dimanches d'été. Enfin si, abusé par les distances comme je l'ai été, vous vous installez à plusieurs kilomètres d'un champ de tir ou d'expériences pyrotechniques, poudres et salpêtres, substances explosibles perfectionnées, y apportent néanmoins leurs détonations. Est-ce tout? Non. Il n'y a pas jusqu'aux moyens de transport qui ne supplicient l'ouïe au peu sensible. Je ne te dis rien du chemin de fer; grincement des freins, trépidation, sifflet, cloche, etc., etc.; mais le tramway....

—Le tramway?....

—Sans doute. La galanterie exigeant que tu cèdes ta place à la dame qui reste debout sur la plate forme, le conducteur ne t'y ménage pas l'atroce sonnerie du timbre de contrôle qu'il fait jouer quand un nouveau voyageur monte.

—Mais les quartiers excentriques?

—Autre chose. Vous choisissez avec soin une rue où ne passent jamais les voitures. Vous vous dites, j'y serai bien......Erreur! une voie fréquentée est encore préférable......Ce sont des rondes, des cris, un tas d'enfants qu'on laisse jouer sur la chaussée, du moment qu'ils ne risquent pas de s'y faire écraser. Eh bien! et le cors de chasse, les trompettes, le soir, dans les fossés des fortifications!...

—Alors?....

—J'ai cherché entre le centre, vraiment inabordable, et les quartiers éloignés. Pas les boulevards extérieurs, à cause des fêtes; pas les cités, les maisons à cours où se vident, de chansons ébréchées, les orgues et les gens; pas les rues populeuses encombrées de marchands des quatre saisons et de camelots......Ah! on ne se loge pas facilement, à Paris!......

Le croirais-tu? C'est ici, à deux pas du boulevard Saint-Michel, si tapageur, que j'ai trouvé le repos.

"Une maison unique, où le plus jeune des locataires a soixante ans. Aucun piano. Une paix de couvent, dès huit heures du soir. Tu peux en juger. C'est au point que moi qui n'ai jamais, de ma vie, signé un bail, j'en ai fait un, oui, de 3, 6, 9......Mais j'espère bien mourir ici. Il se leva, m'invitant à le suivre dans son cabinet de travail, au bout de l'appartement. Sa femme nous y rejoignit en apportant le café, pendant que les enfants desservaient la table. Tranquille me fit remarquer avec quelle sagesse exemplaire ils s'y étaient comportés.

—Ils savent que je n'aime pas les diables, dit-il. Tu m'objecteras la surdimutité de l'aîné...... Oui, je reconnais qu'elle nous a été d'un grand secours à l'occurrence...... Dieu lui a épargné les misères auditives qui ont rendu son père si malheureux......, Je frémis quelquefois en pensant qu'il aurait pu n'être que sourd...... Crier comme un sourd! J'en serais mort. Tandis que muet, il nous a, au contraire, forcés à apprendre le langage par signes qu'on lui enseigne. Il y a pour nous tout profit. Entraînés par l'habitude, il nous arrive, ma femme et moi, de nous oublier, de causer ainsi, avec nos doigts...... C'est bien agréable...... car il est des heures où le son de certaines voix est particulièrement douloureux à l'ouïe.

Il s'allongea, béatement heureux, à cette minute et soupira son rêve le plus cher:

—Ah! ne pas entendre voler une mou...

Le mot ne sortit pas, renfoncé dans sa gorge par une musique proche, insolite, étouffée, sauf quand des cuivres intermittents la nourrissaient jusqu'à l'indigestion. Mme Gentien elle-même, la cafetière penchée, s'était arrêtée de verser, prêtait l'oreille.

—Singulier! Quelque bande d'étudiants qui parcourt le boulevard Saint-Germain. Habituellement nous ne les entendons pas.... Un tel pâté de maisons nous sépare du boulevard que tous les bruits meurent avant de nous arriver.... Ah! ce n'est rien.... Ils sont passés, ajouta Tranquille, remis d'une alarme aussi chaude.

Mais la tasse qu'il portait à ses lèvres y fut scellée par la stupéfaction. Des applaudissements et des cris, sourds, atténués, roulaient comme le tonnerre. Il semblait que, le mur abattu, on eût plongé dans la salle où ces invisibles spectateurs tintamarraient.

—Ah ça! qu'est-ce que ça veut dire? demanda mon ami, hagard, défait.

Cette fois il n'eut pas même le temps de se ressaisir. Musique et bravos passaient en trombe, accompagnés de trépignements, de hurlements, de mots barbares, indistincts, confondant sans doute dans un frénétique rappel le nom de la chanteuse et celui de la chanson. Je crus cependant discerner un cri.

—Ils réclament la *Boiteuse*.

—La *Boiteuse!* Le ménage me regardait, pétrifié, idiot.

—Allons dans la salle à manger, dit Tranquille, debout, les yeux fous dans la face contractée.

Nous le suivîmes, mais nous n'étions pas assis qu'une fanfare éclata, puis une autre, le lancer, l'hallali!....

—Comme aux fortifications!....

Un délire, une tempête de bravos acclama la dernière sonnerie.

—....Oches!....oches!.... oches!...

Je finis par comprendre. "Ils veulent les cloches."

Aussitôt, en effet, les coraistes carillonnèrent, brimbalèrent, sautant du faux-bourdon aux *trilles* de la clochette.

—Et moi qui ai toujours évité le voisinage d'une église à cause de ça... gémissait Tranquille assommé!

La maison fut comme secouée par l'ovation qui salua les derniers tintements. Et, tout à coup, je me rappelai la rencontre des sandwiches....je revis les affiches, les habits rouges, les culottes de peau......

OLYMPE-LYRIQUE

Ce soir! — Ouverture. — Ce soir!!......

Nous y assistions, à l'ouverture, sans nous déranger.... sans bourse délier,... Le concert chez soi!

Je fis part de ma découverte à mon ami.

"Voyons...... des immeubles mitoyens.....tu en as...."

Il chercha, sans mémoire, le [illegible]

—Oui...... un ancien manège...... abandonné depuis dix ans......

[illegible]

—Dans la chambre à coucher...... [illegible]

—La gigue!......la gigue!......

[illegible]

—Quel succès! Ils ont tout [illegible]

[illegible]

poir, sa femme et ses enfants se libéraient, donnaient la volée à des gestes longtemps enchaînés, à des besoins toujours réprimés. La cadre battait vaguement la mesure......Le cadet, amusé, extasié, faisait le geste d'applaudir aussi......le geste, seulement, tandis que le sourd-muet avait pour cette scène de perturbation, cette démente expansion, cette anormale débauche de mouvements, des yeux que l'hallucination agrandissait jusqu'à la folle terreur.

Tout à coup, sur un dernier geste de désespoir échappé à son père, il se leva, ouvrit la bouche et, accréditant la légende de Cambyse recouvrant la voix pour protéger Crésus contre la fureur des soldats l'enfant cria...... cria comme un sourd, le sourd qu'il était resté, hélas!......

Lui aussi! C'en était trop! Mon malheureux ami s'écroula à ce dernier coup qui le frappait dans ses *plus chères affections!*

....

Je suis allé, la semaine dernière, prendre de ses nouvelles, d'autant que j'ai appris par les journaux la vogue de l'*Olympe lyrique*.

Gentien était absent; mais sa femme m'a reçu.

—Croyez-vous, monsieur, m'a-t-elle dit, avec des larmes dans la voix, croyez-vous qu'il ne rentre plus, lui si rangé, si paisible......Nous ne pouvons déménager à cause du bail, de nos ressources restreintes. Il prétend que sa vie est perdue......ruinée dans la paix même de son foyer......et il se suicide......
oui, monsieur....

—??

—Il apprend le tambour!!......Oh! j'ai découvert dans ses papiers une note qui ne me laisse aucun doute sur ses intentions. La voici. Lisez.

Je lus: "La tympanique, ou l'art d'exécuter les batteries de caisse!—Mort lente, mais sûre."

LUCIEN DESCAVES.

—Avoir conscience d'un danger n'est pas être assuré de l'immunité; bien s'en faut, et le premier soin à prendre est de s'entourer de précautions. Si les personnes que menace ce danger font usage de l'excellent fortifiant "Hostetter Stomach Bitters," elles se mettront à l'abri des atteintes de nombre de maux, notamment des fièvres rémittentes, bilieuses, en frissons, et de celles qui appartiennent au sol de l'Amérique Centrale. Les pionniers de l'Ouest, les colons, mineurs et résidents des terres basses des tropiques et des contrées où sévit la "malaria" se savent exempts du mal s'ils sont munis de ce précieux amer, qui guérit également tous les désordres de l'estomac, du foie, de la vessie, des intestins, et les rhumatismes.

Les Maux de Tête, la Constipation, les Hémorroïdes sont radicalement guéris par l'emploi judicieux des Pilules d'Ayer.

TANGUE—Décédé, vendredi 23 août 1889, à 5 heures P. M., PIERRE TANGUE, âgé de 48 ans, natif de France, et résident de cette ville depuis 35 ans. Ses parents et amis, ainsi que les membres des familles Paul Delord et Jos. Delpuits, ceux de la Samson Lodge No 50, K. of P., Association de Bienfaisance Portugaise et Columbia, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu Dimanche 25 août, à 4 heures P. M., de sa dernière résidence, No [illegible] rue Bourgogne.
24 août—2f

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera célébrée pour le repos de l'âme de feue Dame LOUIS COCULLU, née Marie Grandson, à l'Eglise de Ste Rose de Lima, le mardi, 27 août 1889 à 7 heures A. M.
24 août—2f

MESSE FUNÈBRE.

Une messe sera dite à la Cathédrale St. Louis, Lundi matin, 26 août 1889, à 6 heures, pour le repos de l'âme de Mme P. COULON. Les amis et connaissances de la famille sont invités à y assister.
De la part de son époux.
25 août—1 f.

TO-KALON

Le célèbre vin de M. Crabb,

Attention spéciale est demandée à l'aggravation [illegible] des familles, hôtels, clubs et restaurants.
En vente chez M. P. Fargot, seul agent, 130 rue Royale entre St-Pierre et Toulouse.
Chambres garnies au No 120 rue Bourbon.
21 mars—

F. LIMONGI & SON,
Encoignure Royale et Bienville.
Vins, Liqueurs et Conserves françaises,
Spécialité de Vins de la Californie,
Vieux Whiskies, Etc.
25 août—2f

MÈRES CHRÉTIENNES.

La fête de St-Augustin étant une de celles que célèbre l'Archiconfrérie des Mères Chrétiennes, les dames qui en font partie sont invitées à assister à la messe qui se dira pour la circonstance, mercredi prochain, 28 août, à 7 heures du matin, à la Cathédrale St. Louis.
25 août— H. MIGNOT, directeur.

Gardienne d'enfant.

UNE jeune fille d'une vingtaine d'années, blanche ou de couleur, munie de bonnes recommandations, trouvera immédiatement de l'emploi en s'adressant au bureau de l'ABEILLE.
22 août—1 f

CHLORO-NAPTHOLEUM désinfecte les endroits mal aérés. Essayez le et soyez en bonne santé.
7juil—3m

Société de Bienfaisance mutuelle des Ébénistes.—Une réunion spéciale de cette société aura lieu LUNDI SOIR, 26 août 1889, à 7 heures et demi au local habituel, coin des rues Dryades et Perdido, à propos du Cotton Seed Hall. Les membres sont priés d'y assister.
Par ordre du Président,
PIERRE PUIBEGUR.
P. CASALOT, Secrétaire. 24 août—2f

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

MM. les Sociétaires sont notifiés que l'assemblée générale trimestrielle aura lieu à l'Asile, dimanche prochain, 25 du courant, à 5 heures du soir.
Les travaux réguliers terminés, une convention pourra entraîner l'application de l'Art. 17 de la Constitution sera portée devant l'assemblée.
Par ordre du président, JOS BAYLE.
L. Sirgod, Secrétaire. 22 août—2f

E. GANDUS, Prés't. W. W. GIRAULT, Caissier.

AMERICAN NATIONAL BANK
47 RUE DU CAMP,
Fait les affaires de banque en général et vend du change sur [illegible] de l'Europe, d'Angleterre et du Continent européen.
13 juil—1an—dim,mardi,ven

SERVEZ-VOUS du Chloro-Naptholeum pour détruire les maladies, les germes [illegible]. A vendre par tous les droguistes.
7juil—3m

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 19 août 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Miss Florence M. Roche, aux soins de J. E. Fernandez, Savannah, Géo., un vingtième du billet No 57,936, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 13 août 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur le New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 19 août 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de la Lafayette National Bank, de St-Louis Mo., un vingtième du billet No 57,936, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 13 août 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur le New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
L. P. VINET,
Coureur de la State National Bank.

Avis.

$300,000 Nouvelle-Orléans, 19 août 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la Fourth National Bank of St-Louis, Mo., un vingtième du billet No 57,936, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 13 août 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
L. E. LEMARIÉ, Jr.,
Germania National Bank.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 16 août 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Jno. W. O'Neal et P. O. Winterley, par l'entremise de la First National Bank of Corsicana, Texas, deux vingtièmes du billet No 57,936, tirage à numéro simple, classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtièmes qui ont gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 13 août 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation des dits vingtièmes au bureau de la compagnie.
CHAS. SANTANA,
Commis au change, Louisiana National Bank.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 14 août 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la First National Bank of Mobile, Ala., un vingtième du billet No 55,323, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 13 août 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur le New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
P. SURGI,
Coureur de la Hibernia National Bank.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 16 août 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de la People's Savings Bank of Mobile, Ala., un vingtième du billet No 55,323, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 13 août 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur le New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
F. S. CAMERDEN,
Coureur de la Whitney National Bank.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 17 août 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la Alexander County National Bank of Cairo, Ill., un vingtième du billet No 55,323, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 13 août 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur le New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
H. KUHLER,
Coureur de la Union National Bank.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 20 août 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de la Alexander County National Bank de Cairo, Ill., un vingtième du billet No 55,323, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 13 août 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur le New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
H. KUHLER,
Coureur de la Union National Bank.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 16 août 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Jas E. Raymond & Co., Austin, Tex., un dixième du billet No 55,323, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 13 août 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur le New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.
CHAS. SANTANA,
Commis au change, Louisiana National Bank.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 14 août 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte d'un déposant, un dixième du billet No 75,303, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 13 août 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur le New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
J. G. LALLANDE,
New Orleans National Bank.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 21 août 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de [illegible], 252 Second avenue, New York, N. Y., un vingtième du billet No 75,303, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 13 août 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 16 août 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de la [illegible] National Bank de Fort Worth, Texas, un vingtième du billet No 75,303, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 13 août 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur le New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
L. P. VINET,
Coureur State National Bank.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 17 août 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la Traders' National Bank de Fort Worth, Texas, un vingtième du billet No 75,303, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 13 août 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur le New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
J. W. [illegible]
Collecteur de la Union National Bank.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 20 août 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Amelia Furtenheimer, [illegible], St-Louis Mo., un vingtième du billet No 75,303, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 13 août 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur le New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company.
24 août—2f PP

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 20 août 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Chs. Meinhardt, par l'entremise de la Franklin Bank of St-Louis, Mo., un vingtième du billet No 57,936, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 13 août 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
CHAS. SANTANA,
Commis au change de la Louisiana National Bank.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 14 août 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte d'un déposant, un vingtième du billet No 57,936, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 13 août 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
J. [illegible]
Collecteur de la Union National Bank.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 17 août 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la [illegible] Bank of Savannah, Géo., un vingtième du billet No 57,936, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 13 août 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
L. E. LEMARIÉ, Jr.,
Germania National Bank.

CHLORO-NAPTHOLEUM prévient la décomposition [illegible]

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 3me district.
1er avril—1 an—mar,jeu,dim

Jos. Lipman, Jules Métayé, W. H. Robinson,
—AVEC—

A. M. Hill

IMPORTATEUR DE
DIAMANTS
ET NÉGOCIANT EN
DIAMANTS ET BIJOUTERIE.
No 115 Rue du Canal

JE SAIS QUE VOUS N'AVEZ QU'A VOIR
Les splendides joyaux que j'offre en fait de diamants, solitaires et bagues avec grappes de diamants, de boucles d'oreilles, d'épingles pour dentelles, de boutons pour chemises et cols, à $15, $20, $25, $35, $40, $50, $60, $75, $85, $100, $125, $150, $175, $200, $250, $300, $400, $500, $1,000, $2,000, $2,500, pour vous décider à acheter chez moi.

Initiales en diamants et montres ornées de diamants en grande variété.
Opales fines, Rubis, Perles et Saphires.
PRIX MARQUES EN CHIFFRES ORDINAIRES.
Diamants remontés dans tous les genres.
Le plus gros diamant aux Etats-Unis exposé dans ma vitrine.
A. M. HILL, No 115 RUE DU CANAL.
20 mai—1anPP

MICHEL LION & CO.

Vêtements confectionnés et sur commande

CHAPEAUX, ARTICLES DE TOILETTE,
MALLES, VALISES, OMBRELLES, ETC.
A meilleur marché qu'aucun autre magasin.
195, 197, 199 rue Decatur coin Ste-Anne.
13 déc—1an

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR
Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.
Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.

FRANTZ & OPITZ,
HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE
Montres,
Pendules,
Argenterie,
Bijouterie,
Diamants,
Jumelles, Etc., Etc.
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
1er sept 88—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
Newton Buckner, Chairman; Rudolph Wesste, A. Delvaille, Jno. W. Labouisse.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 oct '86—1an

ETABLIE EN 1782.
COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.
Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.
BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.
Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.
Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.
67 ET 69 RUE DU CAMP.
T. H. Lyman, Prés.; Jos. Bowling, Vice-Prés.; Chas. H. Ries, Sec.
1 jan—1 an

Téléphone 1146. ETABLI EN 1870. P. O. Box 387.
A. W. MOFFETT.
Chantier de bois et moulin à raboter.
Bureau coin des rues Toulouse et Bassin. (A la tête du Vieux Bassin.)
Vend du bois de cyprès et de pin pour charpente, fini et non travaillé, bois pour planchers, plafonds et lambris [illegible], chêne, frêne, noyer, peuplier, pin blanc et cèdre.
28 sept—1 an. Manufacturier de wagons une spécialité.

DATE DE FONDATION, 1805
COMPAGNIE D'ASSURANCES
— DE LA —
NOUVELLE-ORLEANS.
New Orleans Insurance Company of New Orleans.
Etablie en 1805.
BUREAUX: 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.
Capital - $500,000
T. TUYES, Président.
A. [illegible], Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivière, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS:
CHAS. F. DUGASSON, EDWD. J. [illegible],
[illegible], E. GALLY,
E. [illegible], A. [illegible],
CHAS. E. SCHMIDT, W. G. VINCENT,
[illegible] TUYES, E. LAROUSSINI,
[illegible], J. W. HINCKS.
24 fév '89—1an.

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils.
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisse, Nottingham, Madras, Tussore
RIDEAUX PORTIÈRES EN TRIPOLINE
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dessins nouveaux.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et de [illegible]
[illegible]—1an

PIANOS
— DE —
PLEYEL
— CHEZ —
Louis Grunewald
& Cie,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

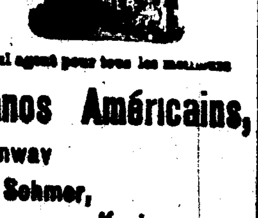

Seul agent pour tous les meilleurs
Pianos Américains,
Steinway
Sohmer,
Knabe,
Behr
Sheninger, Fischer et Pease,
Au plus bas prix, au comptant, ou payables en versements mensuels très faciles.
MUSIQUE
de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.
S'adresser au magasin de musique de
LOUIS GRUNEWALD,
NLLE-ORLEANS.
1erOct—1an

C. LAZARD & Cie
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne
24 oct—1 an—dim mar ven

INSTITUTIONS.

INSTITUTION PICARD,
Pensionnat et Externat pour jeunes Filles.
Réouverture des classes le 2 septembre.
Pour prospectus ou informations s'adresser à l'Institut 372 Esplanade.
25 août—2m

Institut Commercial de St-Aloysius.
Encoignure Chartres et Quartier.
Dirigé par les Frères du Sacré-Cœur.
L'ouverture des classes aura lieu le 2 septembre.
L'enseignement donné dans cet excellent Institut est général, mais surtout Commercial.
Le français, l'espagnol et l'allemand sont enseignés sans prix extra.
Pour prospectus ou informations, s'adresser à l'Institut, 318 Chartres. 25août—au 1er oct.

INSTITUTION GUILLOT,
316 DAUPHINE.
La réouverture des classes de ce pensionnat aura lieu le premier lundi de septembre.
24août—24 25—1er sept PP.

CHAS. CARON'S ACADEMY.
Encoignure St-Claude et Orléans.
Bonne Ecole Anglaise et Française à bon marché. Ecole du jour pour enfants—Ecole du soir pour jeunes gens. Cours d'Anglais pour Français. Cours de Français pour Américains. Leçons particulières.
Mesdames Mueller et G. Goodale sont chargées des classes anglaises. 18 août—1m

Collège d'Orléans.
249 rue Royale entre St-Philippe et Ursulines.
Rentrée des classes le 1er septembre, 1889.
Termes—Enseignement et pension, incluant lit, literie, blanchissage, etc., par mois, $20.00. Ecole du jour, par mois, de $2 à $5. Pour plus amples informations s'adresser à W. E. ROBERT, Directeur. 18 août—Jeu,Dim[illegible]

Ecole de l'Union Française.
La réouverture des classes (pour filles) aura lieu le premier lundi de septembre. On est prié de s'inscrire avant cette date, au bureau de la Société, les élèves, anciennes ou nouvelles, et de prendre connaissance des conditions d'admission.
18 août—15 18 25

Le Collége de Jefferson,
PAROISSE ST-JACQUES, Lne.
Sous la direction personnelle des Pères Maristes.
Est situé dans une des localités les plus salubres de l'Etat. Le collège est construit sur la rive du Mississipi, à 50 milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans, avec laquelle il est en communication constante par les bateaux à vapeur et les trains des chemins de fer "Mississippi Valley" et "Texas Pacific".
Conditions modérées. La prochaine session s'ouvrira le 2 octobre. Pour de plus complets renseignements, s'adresser au Rév. Thomas Henry, Convent P. O., Paroisse St-Jacques, Lne, ou aux Pères Maristes, à l'Eglise Catholique d'Alger, Lne. 9 août—au 2 oct

Université Tulane.
Ecole Supérieure, Collège, Cours universitaire, Ecole de droit et de médecine, et H. Sophie Newcomb Memorial College pour jeunes femmes, cours pratique d'électricité et de génie civil.
Les informations pour la prochaine session annuelle peuvent se procurer sur demande.
WM. PRESTON JOHNSTON, L.L.D.,
11août—2m Président.

Boucherie à vendre à Lafourche Crossing, paroisse Lafourche.
UNE boucherie bien achalandée avec 4 charrettes, 4 chevaux, un bon chop avec tous ses outils et accessoires, une machine à vapeur pour hacher la viande à saucisses, vente moyenne 600 à 1000 livres de viande par jour.
Aussi, 25 à 30 têtes d'animaux et 25 cochons à vendre avec toute l'installation.
S'adresser sur les lieux à U. Toulouse, propriétaire. Pour références, à Ch. Espenan, 90 rue Decatur. 21août—7t PP

CHLORO-NAPTHOLEUM chasse les punaises et est un antiseptique précieux dans le pansement des blessures. 7juil—3m

Simon
LES PHOTOGRAPHIES
Les mieux réussies et les plus artistiques qui aient jamais été faites à la Nlle-Orléans. Crayons et tableaux de grandeur naturelle. Spécialité de reproduction et grossissement de peintures fanées.
CABINETS,
No 132 RUE DU CANAL, près du Grand Opera House, et 31 RUE DE L'HOPITAL.
15 mai—1an Dim

Dr HERARD,
SPÉCIALISTE FRANÇAIS.
145 RUE ROYALE. Nlle-Orléans.
Guérison du cancer et des hémorrhoïdes sans opération. Guérison de toutes les maladies de la peau et de la syphilis sans caustique ni mercure. Guérison de 150 personnes bien connues.
Consultations: De 9 à 11 h. a.m. et de 2 à 4 h. p. m. [illegible]—3m

MADAME C. TOULET,
SAGE-FEMME,
Celle qui remplaçait Mme Bonnet, a transféré son domicile au
No 188 NORD REMPARTS,
Vis-à-vis de la où elle demeurait.
Consultations, de 1 à 3 heures de l'après-midi.
25août—1m—mar jeu dim

Mme GAGNANT.
SAGE-FEMME,
Sœur et successeur de Mme Bennet,
A l'honneur d'annoncer qu'elle est de retour de Paris et qu'on la trouvera tous les jours à son domicile de la rue des Remparts No 193, près Dumaine.
Elle donne des consultations de une heure à trois heures de l'après-midi.
6 août—1 mois—mardi, jeu, dim.

LE BON COIN
—OÙ ACHETER—
Des billets de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
Vendu 32 lots tirage du 13 août, jolies 16 vendu $16,000.
E. J. LANNES,
Coin Camp et Girod, Nlle-Orléans, Lne.
26 mai—1 an dim

THE NEW-ORLEANS BEE,
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $3; six months, $1.50, three months, 75 cents.

NE négligez pas vos dossiers. Servez-vous du Chloro-Naptholeum; Le plus grand désinfectant connu. 7 juil—3 m

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 24 AOUT—CLASSE No 301
Tirage de 4 heures P. M.

25	73	50	29	37	5	12	1	46	16	34	14	19	[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et sont exécutés dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons nos signatures
Ce 24 août 1889—4 heures P. M.
[illegible] A. BOUNEAU.
W. T. BERNARD,
Commissaires.

[illegible]

PEERLESS DYES Les meilleures [illegible]

DENTISTES.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,
transféré son bureau du No 119 rue Canal au
No 167 de la même rue,
PRES DAUPHINE,
A partir du 1er octobre 1889.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire satisfaire ma Médaille pour travaux mécaniques supérieurs.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET.
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tous genres dans la pratique de leur art.
Venez les consulter.

CHLORO-NAPTHOLEUM expédié à toute adresse. Bureau principal 36 Baronne, coin Perdido. 7juil—3m

Changement de local!
Changement de local!
ELKIN & Cie.,
98 ......Rue du Canal...... 98
Transfèrent leur stock, le ou vers le 1er septembre, dans leur
Nouveau grand magasin,
Nos 42 et 44 rue Chartres,
près Douane.
A cause du changement de local, nous vendrons notre grand stock de
TAPIS,
Nattes et Shades,
A un grand sacrifice.
24 oct—1an

CONSULAT DE FRANCE
— A —
LA NOUVELLE-ORLEANS,
BUREAUX 196 RUE GRAVIER.
Ouvert de 11 h. du matin à 4 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent.
En cas de décès ou d'absence, toute aide serait utile d'en donner avis au Consulat.
1er août 1889.
Liste de [illegible]
André Joseph Casimir, Hilaire Denis; Bonnet Jacques, Isabelle Lefebvre (ou Ep. [illegible]); Bron Jean; Désormeaux Emile Adol. Tilland Jean; Dupuy Hortense, Vignaux Joseph
LETTRES.
Simon Edouard.
N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à demander à mes bons offices, d'en prévenir à l'avance, et de joindre à leur demande, [illegible] de la Louisiane, ou dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. le Secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.
1er août 1889.
Le Consul,
PAUL DEJARDIN.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

CONFORMÉMENT au règlement de sa charte la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état de situation suivant de ses affaires, du 1er janvier au 31 décembre 1888:

Primes d'incendie	$167,151 81	
Primes maritimes	2,722 96	
Primes de rivières	2,762 90	
		$172,[illegible] 87
Primes acquises de 1887		97,257 11
Total des primes		$221,220 78
Intérêt, loyers et sauvetage		$16,460 84
		$237,681 62
A déduire—		
Primes non terminées pour 1888	$49,[illegible] 78	
Primes remboursées sous cancellation par la compagnie de polices sur des risques spéciaux en dehors de l'Etat de la Louisiane, la compagnie ayant cessé d'assurer cette classe de risques	28,774 81	
Autres primes remboursées	7,[illegible] 79	
Réassurances	[illegible] 26	
		$85,754 90
Revenu net		$153,[illegible] [illegible]
A déduire—		
Risques de feu de 1888	$[illegible] 34	
Risques maritimes de 1888	1,[illegible] 42	
Risques de rivières de 1888	[illegible] 73	
Pertes payées pour 1888	$[illegible] 49	
Commissions	[illegible] 27	
Taxes et licences de l'Etat et de la ville	2,[illegible] 73	
Frais de cour et honoraires d'avocat	[illegible] 67	
Board of Underwriters, Babcock et Corps de Sauvetage	4,[illegible]	
Dépenses générales, salaires, intérêt et escompte	[illegible]	
Profits et pertes	2,[illegible] 17	
		$156,[illegible] 17
		$[illegible] 14
A quoi doit être ajouté: Pertes appartenant à l'année 1887 et payées pendant l'année 1888, savoir:		
Pertes de feu de 1877 payées en 1888	$64,[illegible]	
Pertes maritimes de 1887 payées en 1888	6,[illegible]	
Pertes de rivières de 1887 payées en 1888	[illegible] 30	
		$72,[illegible]
		$[illegible]

La compagnie possède l'actif suivant, au cours du marché, 31 décembre 1888:

Argent dans les banques	$57,[illegible] 71
Primes en cours de collection	[illegible]
Bons de la ville de la Nlle-Orléans, bons à primes consolidés 4 pour cent de l'Etat de la Louisiane, [illegible], St. Bernard Steam Fire Company, $100 00; Battalion Washington Artillery, $500 00	126,[illegible]
Metairie Cemetery Association and New Orleans Cotton Exchange	[illegible]
Billets hypothécaires, 1ère hypothèque sur propriétés foncières valant le double du montant	[illegible] 11
[illegible]	[illegible]

[illegible]

Certifié dans un bilan [illegible]

Le 1er jour de janvier 1889. [illegible]

T. TUYES, Président.
JOS. A. HINCKS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 17e jour de janvier, 1889.
[illegible]
JAS. FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.

W. G. Vincent,	[illegible]
[illegible]	[illegible]